

L'objectif en place par le ministère depuis 1989 est d'éliminer le recours à l'élimination des résidus ultime, c'est à dire à l'enfouissement définitif toute matière confondue. En partenariat avec tous les espèces vivantes dont leurs capacité à s'exprimer via la présente audience est limité, nous demandons aux parties prenantes l'intégration accéléré des mécanismes nécessaires afin de se sortir du paradigme de pompage de lixiviat éternel tel que proposé par Matrec et Énercycle. Le bénéficiaire pécuniaire ultime des activités est GFL Environmental inc

Afin d'éviter le détournement du regard collectif concernant les enjeux de fond.

Voici les enjeux que nous avons soulevé dont l'omission de mise en valeur mérite une attention du Bape

E1- L'endettement collectif,

Fait Problématique : Énercycle étant une entité publique est endetté alors que le gestionnaire privé fait croître ses revenus, ce qui ne respecte pas plusieurs principes du développement durable.

Arguments : Dans une société de consommation à outrance utilisant systématiquement le recours à l'emprunt pécuniaire afin de péreniser ses activités d'élimination des résidus ultime, la dette est équivalente à une sorte de "résidus ultime imaginaire" créée par nous même contribuant à maintenir en place le statu quo souvent légué aux générations suivantes, c'est ce qui se passe actuellement avec le partenariat public privé Énercycle-Matrec

Non seulement la dette est souvent légué aux prochaine générations, nos prochains perdent littéralement leurs capacité à subvenir à leurs besoins sans avoir recours au crédit pour vivre, créant de ce fait un patrimoine immatériel résiduel transmis de génération en génération ci-appelé : un mode de vie hypothéqué.

L'état et les citoyens sont alors enchâssé par leurs dettes, ce qui limite considérablement leurs disponibilité, c'est à dire leurs temps de vie active disponible à développer des solutions durable, pour s'impliquer dans des causes communes au bénéfice de l'ensemble de notre écosystème ou pour aider leurs proches.

Cet état de fait est généralisé dans la plupart des pays "développé" et nous auront amplement le temps d'en débattre pour l'avenir, il est ici question d'attirer l'attention de la commission par rapport à l'équité entre la partie collective et privé.

Guidé par les principes d'accès au savoir et d'équité intergénérationnel, j'invite la commission à étudier l'historique concernant les quantités de matières enfouies et de les juxtaposer avec l'endettement des différents acteurs incluant : les citoyens, les entreprises, les organismes a but non lucratifs ainsi que les différents paliers gouvernementaux incluant les paliers municipaux , provinciaux et fédéraux.

Préliminairement, notre hypothèse est qu'il y a corrélation entre les données, j'invite aussi la commission a utiliser ses pouvoirs discrétionnaire afin de collecter les données d'endettement collective et privé dans une optique d'évaluation du temps de disponibilité projeté concernant les futurs acteurs de développement des solution de rechange à l'enfouissement.

La bonne nouvelle est que sapiens est la seule espèce qui génère artificiellement une dette pécuniaire intangible, en étudiant les autres espèces, bien que n'ayant pas encore développé tous les moyens de communication avec eux et que nos connaissances les concernant sont tout de même limitées, en les observant, je me rend compte que les autres espèces ne semblent pas, contrairement à nous, avoir mis en place d'outil intangible comparable à notre dette qui leurs permettrait de faciliter la génération d'autant de détritus sur terre.

En fait, ne nous mettons pas la tête dans le sable, notre utilisation de la dette est littéralement anthropocentrique, son utilisation généralisée actuelle à grande échelle nous permet de nous convaincre de la nécessité d'enfouir sans tenir compte de l'ensemble des externalités, de plus, nous concernant, elle limite considérablement notre capacité pécuniaire à créer collectivement des solutions de rechange tout en limitant considérablement le temps de disponibilité des individus, ce sont deux effets socio-économique que nous observons et qui doivent être évalués dans les études d'impact.

J'invite la commission à déposer les données de participations lors des différentes audiences publiques passées. Quel pourcentage de la population en âge de parler ou d'écrire se sont impliqués dans les différentes audiences? En attendant les résultats, je me mouille à déclarer qu'il est tout à fait normal qu'une société de consommation endettée de tous côtés n'a pas beaucoup de temps disponible pour s'impliquer. C'est principalement pour ce motif que je tiens à mettre en lumière cet enjeu très important pour notre avenir.

La dette a assurément d'autres effets qui restent à déterminer concernant ses impacts sur le comportement de consommation et d'implication des individus. Préliminairement, nous constatons que la dette est l'un des outils clés permettant aux humains d'enfouir de telle quantité de détritus et que la gestion historique du taux directeur par la banque du Canada n'a pas permis de contribuer significativement à l'atteinte des objectifs de réduction à la source en place au Québec depuis 1989.

Au contraire, elle facilite l'extraction des matières premières, sa transformation, sa distribution, sa consommation et son enfouissement tel que nous le pratiquons actuellement dans notre société.

Si nous effectuons une analyse du cycle de vie des détritus enfouis sur le site de Champlain, nous pourrions inévitablement repérer la présence de cet outil clé, la dette, très près du berceau et nous pourrions observer son utilisation jusqu'à la tombe, dans le cas qui nous concerne la tombe étant le site d'enfouissement.

Cet outil clé nous permet d'enfouir des résidus ultimes. Je mets en garde les citoyens ainsi que les instances gouvernementales sur leur façon dont ils choisissent d'utiliser cet outil d'une puissance difficilement contrôlable et de ne pas perdre de vue l'objectif collectif ultime d'élimination du recours à l'enfouissement lors de son utilisation.

L'histoire parle d'elle-même, la dette a augmenté, l'extraction de matière première a augmenté, la consommation a augmenté, le niveau de vie a augmenté, les quantités de matières enfouies ont augmenté, les flux de matière ont augmenté, la consommation d'énergie a augmenté, les inégalités sociales ont augmenté, les mouvements de masse de population ont augmenté, les effets néfastes de nos actions ont augmenté (feux de forêt, inondations plus fréquentes, perte de biodiversité) etc.

Historiquement jusqu'à aujourd'hui nous avons failli à notre objectif de passer d'une société de consommation à une société de conservation c'est évident. Tout cette belle chaîne d'impact débute entre autre par notre capacité de création de la dette au tout début du cycle.

Solution Préliminaire :

Considérant que l'action de ne pas s'endetter peut nous aider à libérer du temps afin de vaguer à nos responsabilités collective, considérant que la dette n'est généralement pas un outil collectif convivial, dans le dossier relatif à l'enfouissement des matières résiduelle qui nous concerne, le choix de sa présence dans l'équation peut limiter significativement le développement des objectifs de réduction à la source ainsi que l'atteinte de nos objectifs.

Une société dont les acteurs sont moins endetté ont plus de temps disponible pour s'impliquer et ne portent pas en permanence un fardeau intergénérationnel limitant considérablement leurs capacité d'action.

Pour montrer l'exemple, Énercycle peut, démocratiquement, en collaboration avec la population qu'elle représente développer aujourd'hui des outils et mécanismes permettant de se libérer de ce fardeau de base.

Préventivement, avant de poursuivre les activités d'expansion de l'enfouissement, nous proposons la mise en place d'un appel d'offre de désendettement durable dont l'objectif est de libérer une quantité importante de ressources humaine et pécuniaire qui seront affecté à un patrimoine d'affectation croissant dont l'objectif est d'éliminer le recours à l'enfouissement.

E2-L'internalisation du passif légué aux prochaines générations

Selon le principe du pollueur payeur, la valeur du passif environnemental légué aux générations suivantes doit absolument être internalisé. À l'heure actuelle , GFL n'intègre pas le coût de se passif environnemental perpétuel à ses clients. Actuellement seul les coût de construction, d'opération et de gestion post-fermeture sont internalisé. Le passif légué est ici représenté par l'ensemble des détritux enfouis incluant les cellules de confinement qui resteront à perpétuité après que la gestion post-fermeture sera complété (une fois que tous sont disparu avec les fruits des activités et relevés de leurs obligations)

Bien entendu il est peut être difficile de déterminer ce coût de retraitement éventuel mais il est absolument nécessaire de l'estimer et de l'intégrer afin que tous les parties prenantes incluant les citoyens puissent prendre des décisions éclairées. Si ce coût réel n'est pas internalisé maintenant, les habitudes de consommation ne changeront pas et les matières seront enfouis sans en tenir compte.

Une fois que le coût du passif sera connu, représentant le coût réel de décontamination d'un site d'enfouissement tel que construit (ils sont tous différent) il sera possible d'intégrer un mécanisme afin de l'intégrer au coût réel des produits mis sur le marché. Si cela se produit et que le coût réel incluant le traitement , le stockage , la manutention , la valorisation est bel et bien intégré de façon circulaire , les objets mal conçu dont la durée de vie est courte, non réparable ou constitué de matériaux non valorisable perdront alors leurs valeur et seront par conséquent exclus du marché, ce qui laissera la place à l'écoconception, aux matériaux durable , biosourcé , dont la réparabilité est facile etc.

Par exemple pour Matrec et son fameux résidu de gypse , hypothétiquement , si il en coûte 2500\$ la tonne pour valoriser le gypse afin d'éviter son enfouissement et que ce coût est internalisé dans le prix actuel du gypse vendu à 15\$ la feuille peut être que les citoyens vont y penser deux fois avant d'intégrer ce matériaux dans leurs demeure ou d'entreprendre des rénovations. De plus, les fabricants seront poussé à créer des solutions de rechange plus durable ou à innover pour créer des débouché. Comme le dit si bien le voisin : "Il faut se donner les moyens d'arrêter de niaiser et internaliser ! "

E3 La forme juridique de l'entreprise de gestion

La forme juridique de l'entreprise incorporé ne permet pas d'atteindre un niveau de confiance et de protection collectivement acceptable par rapport au niveau de risque que représente une activité semblable de gestion des déchets.

Nous ne pouvons savoir ce que nous savons pas. Concernant notre écosystème nous devons rester humble par rapport à nos connaissances, des contaminants dont nous ignorons leurs présence peuvent être découvert plus tard , peut être qu'aujourd'hui , certains connaissent la présence de contaminants qui n'ont pas encore été publié , la science évolue assez vite et les sites d'enfouissement semblent une très bonne source de vérité concernant nos agissement antérieur.

Il s'avère extrêmement risqué d'y laisser la gestion à une entreprise qui peut mettre la clef dans la porte pour seul motif que ses obligations éventuelle peuvent excéder ses revenus. Nous avons eu une belle expérience avec l'industrie du tabac.

La forme juridique de l'entreprise est la police d'assurance des gens qui aspirent profiter d'une conjoncture avantageuse. Une fois les profits empoché, la forme juridique n'a pas de morale elle peut se dissoudre selon les aléas du marché. Les citoyens ne disposent d'aucune protection à la hauteur du risque enfouis.

J'ouvre la porte à la commission afin de comparer exhaustivement le niveau de protection qu'offre d'autre forme de véhicule juridique que je crois plus approprié aux activités d'enfouissement :

-ULC pour Unlimited Liability Company

-La Fiducie d'utilité sociale

E4 Le résidu ultime est à l'image de notre société

Le résidu ultime est un amalgame de contaminant que nous avons créée avec les sites d'enfouissement pour justifier notre mode de vie , nous sommes des concentrateur de contaminants opportuniste qui déplace des matières et qui tente par tous les moyens d'en limiter partiellement les impacts ou de les confiner dans un trou afin de ne pas les voir et se donner bonne conscience. Il faut faire face à la musique et s'ouvrir collectivement les yeux!

Si chacun d'entre nous serait contraint à entreposer les 700kg de déchets annuel qu'il génère dans son habitation, nous nous tourneront les pouces quelques fois avant d'ajouter un détritrus à notre panier d'achat ou de le déposer temporairement dans un bac qui sera par la suite déplacé sur nos routes afin de l'enfourir ou le recycler.

L'accès facile aux sites d'enfouissement couplé à l'accès au crédit, à la publicité, au manque de connaissance généralisé de la population concernant l'importance des impacts de leurs choix permettent la poursuite de notre économie linéaire qui à la lumière de nos connaissances actuelle est littéralement vétuste.

À ce jour , les données claire nécessaire à l'élaboration des solutions de rechange incluant les données relatives aux flux de matière et d'énergie ne sont pas disponible au public. Les lois et règlement en place datant de l'age de pierre ne se sont pas adapté à la même vitesse que nos connaissances et surtout à l'urgence climatique dont je le rappel nous somme les instigateurs.

Nous avons allumé des feux, contaminé les sols, concentrer du co2 nous devons collectivement nous convaincre de choisir une autre voie, de se fixer des objectifs qui s'arriment avec la science climatique et developper les outils nécessaire à l'atteinte de nos objectifs , c'est d'une importance incommensurable.

Nous sommes solidairement responsable de nos actes, il est impensable de quitter cette terre avec la conscience tranquille si nous laissons en héritage une planète contaminé de détritrus éparpillé (dépôt sauvage) et confiné dans des sites d'enfouissement.

Il est de notre devoir en tant qu'humain hétérotrophe faisant partie intégrante d'un écosystème de faire tout ce que nous pouvons afin d'en rétablir l'équilibre. Nous constatons que nous sommes nous même menacé par nos propres activités. Il est évident que le développement accéléré d' outils conviviaux est nécessaire à une prise de conscience collective.

Ce n'est pas d'un classique décret d'enfouissement que nous avons collectivement besoin, ce que nous avons besoin, c'est un décret préventif d'urgence climatique audacieux incluant l'atteinte des objectifs d'élimination des résidus ultime et dont les actions sont synchronisées avec les objectifs de carboneutralité, il est évident que si nous choisissons de mettre en œuvre rapidement la réduction à la source tout domaine d'activité confondu, beaucoup moins d'effort et d'énergie seront nécessaire afin d'atteindre nos objectifs de carboneutralité.

Alexandre Richard
Citoyen